

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BELLECHASSE**

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE:**

Le Conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Bellechasse a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 18 mars 2020, le Règlement no 278-20 relatif à un emprunt de 721 800 \$ pour défrayer le coût d'acquisition d'un camion à chargement latéral et d'un camion à chargement frontal destinés à la collecte et au transport des matières résiduelles soit et est adopté.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement sur le site internet de la MRC de Bellechasse au <https://www.mrcbellechasse.qc.ca/fr/l-organisation/avis-public-2016-53702/>

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à St-Lazare, ce 24^{ième} jour du mois de mars deux mille vingt.



Anick Beaudoin, directrice générale
Secrétaire-trésorière